



Fédération Béninoise de Football

Association Nationale régie par la loi du 1er Juillet 1901 et enregistrée sous le N° 95/038/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC
Siège: Porto-Novo, quartier DJASSIN, 3^{ème} Arrondissement. 01 BP 112 Porto-Novo. République du Bénin. Fondation: 1962.
Affiliation CAF & FIFA: 1962 TEL: 00229 20 21 41 42 FAX: 00229 20 21 54 55. site web. www.febefoot.net. E-mail: info@febefoot.net

N/R.: 075/2016/CE/FBF/PT

Porto-Novo, le 29 septembre 2016

A
Messieurs les Présidents des Clubs
des Ligues 1, 2 et 3

Objet: Formalités de qualification des joueurs
pour la saison sportive 2016-2017.

Messieurs les Présidents,

Dans le cadre du démarrage des championnats nationaux des Ligues 1, 2 et 3 de la saison 2016-2017, j'ai l'honneur de vous informer que le dépôt des dossiers pour la première phase d'établissement des licences des joueurs s'étend du 05 octobre au 20 décembre 2016 au Secrétariat Administratif de la Fédération Béninoise de Football sise à Porto-Novo.

Les dossiers de qualification doivent comporter obligatoirement, au risque de rejet, les pièces suivantes:

- a. Un (01) formulaire de demande de licence, signée par le président ou le secrétaire du club et le joueur.
- b. Un (01) certificat médical
- c. Une (01) photo d'identité récente collée sur le formulaire de demande de licence;
- d. Un (01) extrait légalisé de l'acte de naissance du joueur;
- e. Une (01) photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport pour les joueurs étrangers;
- f. Quatre (04) exemplaires originaux du contrat du joueur professionnel pour l'enregistrement (Ligues 1 et 2) ;
- g. Le Contrat d'Assurance du joueur ;
- h. Le certificat international de transfert (CIT) délivré par la Fédération étrangère quittée pour les joueurs étrangers ou béninois venant de l'étranger;